

Lettre de Bruxelles n° 8, mai 2019 sur les porcs

Regards sur les Dialogues Civils, par Anne Vonesch

Chers amis, bonjour !

En rouge les informations du Groupe de Dialogue Civil du 28 mai,
en bleu la synthèse, les interventions, conclusions et avis personnels.
COM = commission européenne EM = Etat Membre

Répétons notre message au Groupe de Dialogue Civil, de ce 28 mai¹ : la meilleure chose qui puisse arriver à la planète, c'est que la consommation (et la production) de porcs diminue ! L'impact environnemental de la production porcine n'est absolument pas maîtrisé.

Les graphiques économiques que présente la COM² dessinent les courbes des volumes produits (en fonction des catégories de carcasses), des prix, des marges, des balances commerciales. Je demande qu'on y rajoute les coûts externalisés qui sont évalués à 1,9 €/kg (plus que la valeur du kg de carcasse !). Ainsi vous aurez un tableau beaucoup plus juste des réalités, illustrant l'absurdité de cette approche économique.

De même, les graphiques montrent les productions et consommation de soja et de céréales, notamment de maïs, qui vont, au niveau mondial, de record en record parce qu'il y a de la demande (notamment pour nourrir toujours plus d'animaux). Rajoutez-y – c'est ma demande - les courbes des pesticides utilisées, et vous verrez la vraie nature de cette course aux records (et qui en tire des profits, au grand mépris du vivant) !

Une fois de plus, la laborieuse (in)application des normes minimales pour la protection des porcs est à l'ordre du jour. Je témoigne : un éleveur alsacien m'a rapporté que sa Chambre d'Agriculture lui dit que « c'est bien » qu'il mette à disposition des porcs des chaînes en tant que matériau manipulable. Etrangement, l'excellente pédagogie de la COM sur les normes minimales de protection des porcs n'a toujours pas atteint la Chambre d'Agriculture et les éleveurs en France. Je recommande à la COM d'évaluer de près les résultats des recherches financées par l'Europe au titre du bien-être animal, en particulier s'agissant de l'Institut Technique du Porc, puisque ces recherches en réalité servent à désinformer les éleveurs afin de ne pas changer de système d'élevage. Le représentant de Copa-cogeca dit qu'il ne peut pas laisser dire cela. C'est pourtant la vérité.

Et une dernière grande colère : à la question si enfin la lidocaïne serait (de manière très claire pour tous) disponible pour la castration des porcelets, la

¹ https://ec.europa.eu/agriculture/civil-dialogue-groups/animal-products_en

² Voir les Documents sur le site ci-dessus

COM me répond qu'ils attendent des données « pour la sécurité du consommateur ». C'est ridicule, au vu de l'âge du porcelet et de l'usage du produit en médecine humaine. Que la COM se préoccupe sérieusement de l'impact des pesticides sur la santé, il serait temps ! On se fiche de la douleur des animaux, c'est tout.

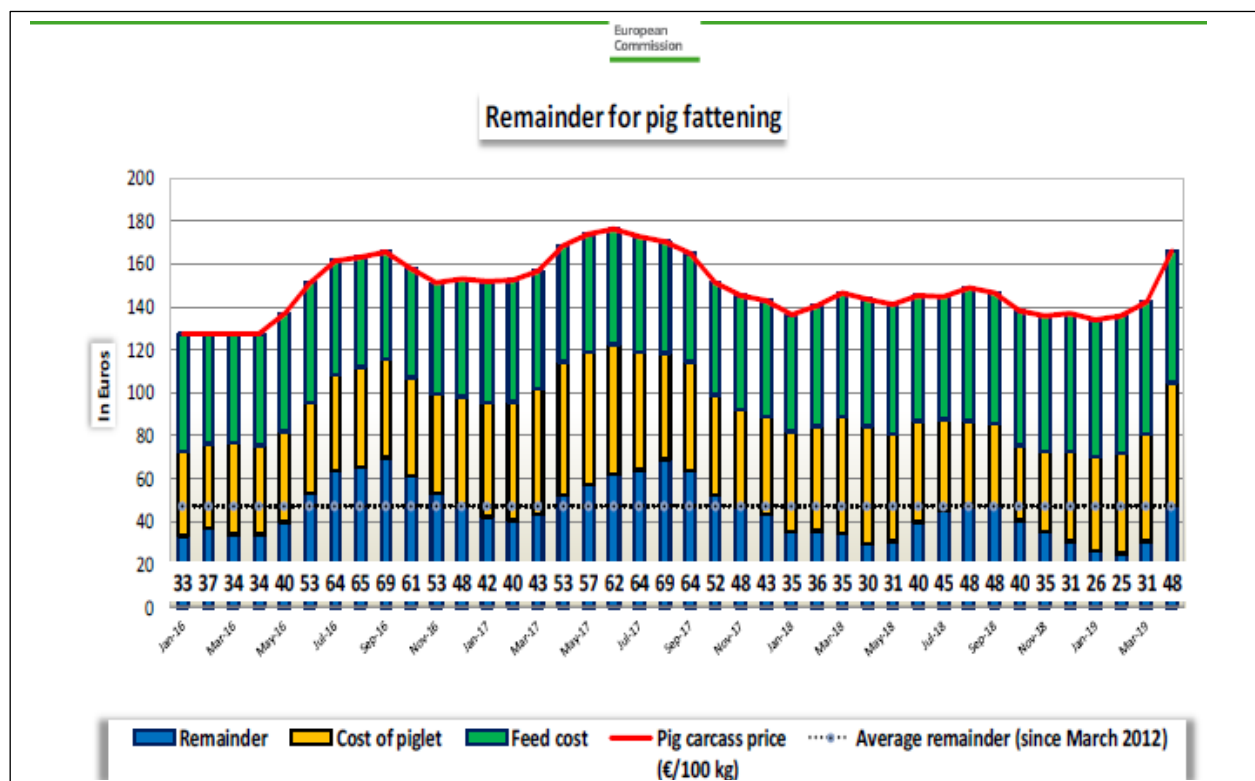
La réconciliation vient d'un côté inattendu avec la présentation par Giovanna Massei de ses travaux de recherche : comment réguler les populations de sanglier (de manière non-létale) ? Ce sont des recherches essentielles, à financer en priorité, car susceptibles d'apporter des réponses à certaines situations douloureuses voire cruelles de coexistence entre intérêts humains et faune sauvage.

Le malheur des Chinois = le bonheur des Européens ?

La Chine, victime de la peste porcine africaine (disséminée par l'homme) est susceptible de perdre la moitié de son cheptel. Donc, elle importera, et les prix européens grimpent. Les éleveurs se réjouissent, les fabricants de charcuterie s'effondrent. Certains pensent que ce genre de volatilité fait partie du métier. D'autres évoquent des catastrophes à venir.

Sur le graphique en bleu la 'marge' de l'engraisisseur (ne pas confondre avec le revenu).

Il manque le coût externalisé supporté par la collectivité. Il serait supérieur à la ligne rouge.³ Pour le porc conventionnel le coût environnemental serait de 1,9 € / kg de carcasse, alors que le prix du kg de carcasse payé à l'éleveur est de 1,4 €. En appliquant des mesures pour réduire les impacts environnementaux (agir sur l'aliment et sur les effluents), le coût environnemental pourrait descendre à un niveau équivalent au prix du kg de carcasse (qui serait donc toujours doublé par le coût supporté par la collectivité).



³ T Nguyen et al : Environmental costs of meat production: the case of typical EU pork production, 2012
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959652611003180>

La coupe des queues en routine est interdite

Depuis 25 ans ! et l'interdiction n'est toujours pas appliquée !

La DG SANTE informe que la plateforme européenne pour le bien-être animal a un sous-groupe pour le bien-être des porcs qui est très actif, notamment sur la prévention des morsures de queues, et il développe plusieurs documents.

La COM a réalisé une série d'audits. Seulement 2 EM, la Finlande et la Suède, ont appliqué la législation. La COM a demandé des plans d'action aux autres 26 EM. 9 font quelque chose mais ne s'adressent pas aux points de non-conformité principaux. 16 s'occupent des points principaux de non-conformité. La COM est en train d'évaluer les voies possibles de suites, qui ne sont pas encore décidées. Les ONG demandent si (enfin, après 25 ans !) aura lieu une procédure d'infraction pour non-respect des traités ? Réponse : ce n'est pas exclu.

Et toujours la castration à vif...

La COM a publié en mars 2019 un rapport⁴ sur ***les meilleures pratiques pour la production, la transformation et la vente de viande de porcs non castrés ou immunocastrés***. Le consultant a identifié des opérateurs de grande ampleur qui ont mis en place des mesures pour arrêter la castration avec des éléments économiquement tenables.

La COM a lancé un appel d'offres pour travailler sur la dissémination des bonnes pratiques – sans succès. C'est relancé.

Comment réguler les populations de sanglier ?

La peste porcine africaine donne une actualité cinglante à la question.

Mais même sans cette maladie, la question est d'actualité en raison de la prolifération continue des sangliers. Les chasseurs n'arrivent pas à bout des populations, dit la chercheuse. Environ 800 000 sangliers sont tués chaque année en Allemagne, 500 000 en France. Parfois le contrôle légal est illégal, inacceptable, impossible, non durable, dangereux pour l'environnement, inefficace... Bref, la recherche porte sur une contraception par voie immunitaire. Avec une injection de Gonacon 11 laies sur 12 n'ont pas reproduit durant 4 à 6 ans. Il est particulièrement intéressant que la contraception n'implique pas de perturbations sociales chez les animaux, contrairement aux tueries. Actuellement les travaux portent sur une contraception orale – mais il y a besoin de financements. Aussi, ce type de produits pourrait être utilisé pour d'autres espèces dont la prolifération pose problème dans certains pays : chevaux, ânes, mares...

Médicaments vétérinaires

Voir les présentations <https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/civil-dialogue-groups/animal-products/2019-05-28/documents.zip>

⁴ https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/aw_prac_farm_pigs_cast-alt_establishing-best-practices.pdf